

209C1165
FR0000071946-FS0532

7 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTEN
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 septembre 2009, la société FIL Limited (1) (P.O Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 septembre 2009, par suite d'une cession d'actions ALTEN sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société ALTEN et détenir 1 573 861 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et 3,56% des droits de vote de cette société (2).

(1) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity International (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 31 733 095 actions représentant 44 246 981 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.